



COMPETENCES OBLIGATOIRES POUR AVOIR ACCÈS AUX CRÉNEAUX AUTONOMES DES SAE D'ESCALIBOURNE ET DE MARSAS ESCALADE ET MONTAGNE

L'accès au créneau autonomes est soumis à la validation d'un certain nombre de compétences. Il n'y a pas d'exigence sur votre niveau de difficulté mais votre niveau d'autonomie est évalué sur 4 domaines :

- *Connaissance de l'activité*
- *Comportement dans l'activité*
- *Savoir faire sécuritaire*
- *Savoir faire grimper.*

Afin d'évaluer votre niveau d'autonomie, vous trouverez ci-dessous une synthèse de ce qui nous semble important à retenir, ainsi que l'ensemble des critères devant être validés.

1. Connaissance de l'activité

A ce niveau, vous devez connaître parfaitement votre matériel en étant capable de nommer ce que vous possédez, et en étant capable de l'utiliser sans commettre d'erreur. Vous connaissez les éléments de la chaîne d'assurance.

2. Comportement dans l'activité

En SAE, vous n'êtes pas seul à escalader. Votre comportement est très important pour le bon déroulement de la séance et pour la bonne organisation du club. Sur un créneau autonome, les personnes qui représentent le club et qui vous permettent d'avoir accès à la salle sont bénévoles, et pas forcément formées et qualifiées dans la gestion de groupe. Ceux sont avant tout des grimpeurs qui viennent également pour leur plaisir. L'autonomie dans votre comportement commence par la bonne gestion de la séance, en procédant en premier lieu à un échauffement pour débiter votre séance.

Ensuite, quand vous grimpez, votre expertise doit :

- vous permettre de repérer un matériel défectueux tant sur votre matériel que sur celui de votre partenaire ou des autres !
- vous permettre de repérer une mauvaise manipulation ou un comportement inadapté du grimpeur (saut de point, dégaine vrillée, mauvais assurance...)

Dans les cas les plus faciles, vous devez intervenir ; dans les cas les plus délicats (problème de matériel, erreur récurrente...), vous devez prévenir le bénévole présent.

3. Savoir faire sécuritaire

Pendant la séance, vous êtes soucieux de votre sécurité, de celle de votre partenaire et bien sûr des personnes qui vous entourent. De la mise en place du matériel collectif à la gestion du vôtre, toutes les étapes doivent être respectées.

Votre assurage est maîtrisé :

- placement par rapport au grimpeur selon sa situation sur le mur,
- anticipation pour donner/reprendre du mou,
- anticipation des chutes et assurage dynamique.

4. Savoir faire grimper

Quel que soit le niveau de la voie, c'est votre autonomie qui sera évaluée. La communication avec votre partenaire, vos placements, la gestion des mousquetonnages sont autant de points à maîtriser. Si la chute vous fait encore peur, vous devez être capable de gérer vos émotions et d'accepter la chute. Vous devez être capable de grimper en tête dans une voie de votre choix sans tomber.

CERTIFICATION DU NIVEAU

Vous serez évalué dans les situations suivantes et selon les critères définis ci-après. L'obtention de 100% des critères "COMPORTEMENT" et "SAVOIR FAIRE SÉCURITÉ" vous permettra d'accéder aux créneaux autonomes. Un bracelet certifiant le niveau atteint vous sera remis.

Personnes concernées : toutes les personnes souhaitant accéder aux créneaux autonomes. Exceptés : BE Escalade ou Éducateurs sportifs aptes à encadrer de l'escalade; Guides de haute-montagne; Brevetés fédéraux recyclés de moins de 6 ans;

SITUATIONS DE TEST

Situation 1 : Grimper une voie en tête - niveau libre

- Nommer son matériel et les éléments de la chaîne d'assurage
- Vérifier ce que fait son partenaire
- Réaliser la voie
- Dégainer majoritairement entre la taille et le haut des épaules

Situation 2 : assurer un grimpeur cobaye en tête

- Faire la parade au grimpeur avant le 1^{er} point et rester vigilant jusqu'au 3^{ème} point
- Donner / reprendre du mou
- Anticiper les clippages pour donner raisonnablement du mou

Situation 3 : Assurer un grimpeur cobaye qui chute en tête

- Vérification de l'assurage dynamique